

Distr.
GÉNÉRALE

CES/SEM.46/2
3 juillet 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR
L'EUROPE

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS
EUROPÉENNES (Eurostat)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS
EUROPÉENS

Séminaire commun CEE/Eurostat sur les registres
des activités industrielles et commerciales
(Genève, 28 et 29 juin 2001)

RAPPORT

INTRODUCTION

1. Le Séminaire commun CEE/Eurostat sur les registres des activités industrielles et commerciales s'est tenu à Genève les 28 et 29 juin 2001. Y ont participé des représentants des pays suivants: Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan, et Ukraine. Des représentants de la Commission européenne (Eurostat) ont également participé à la réunion. La Mongolie était représentée en vertu de l'article 11 du mandat de la Commission économique pour l'Europe. Des représentants de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ont également assisté au Séminaire.

2. L'ordre du jour provisoire a été adopté.

3. M. John Perry (Royaume-Uni) a été élu Président et M. Hugues Picard (France), Vice-Président.

ORGANISATION DU SÉMINAIRE

4. Les questions suivantes ont été examinées, lors du Séminaire, sur la base de communications sollicitées et de documents d'appui:

- a) Comment améliorer les liens entre les registres statistiques des activités industrielles et commerciales et les sources administratives;
- b) Questions de qualité et méthodes à utiliser pour améliorer sur plusieurs plans la qualité des registres des activités industrielles et commerciales;
- c) Résultats obtenus dans la mise au point d'un registre unique des activités industrielles et commerciales dans les pays membres;
- d) Coopération entre divers utilisateurs des registres statistiques des activités industrielles et commerciales dans les services nationaux de statistique;
- e) Problèmes liés aux unités statistiques dans les registres des activités industrielles et commerciales;
- f) Information concernant les activités et projets en cours de la CEE et d'Eurostat.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONCLUSIONS FORMULÉES LORS DE LA RÉUNION

5. Les participants ont formulé un certain nombre de recommandations concernant les travaux futurs, qui sont énoncées ci-après. Les autres conclusions qui se sont dégagées lors du Séminaire au sujet des questions susmentionnées seront présentées (en anglais seulement) dans un rapport distinct qui sera établi après le Séminaire pour être distribué aux participants et, sur leur demande, aux autres personnes intéressées.

TRAVAUX FUTURS

6. Les participants ont recommandé qu'une autre réunion commune CEE/Eurostat sur les registres des activités industrielles et commerciales soit organisée en 2003 afin d'étudier les sujets suivants:

1. Élaboration et harmonisation d'un glossaire commun ayant trait aux registres des activités industrielles et commerciales et du manuel d'Eurostat:
 - Uniformisation des définitions et de la terminologie utilisées dans les registres des activités industrielles et commerciales.
2. Questions de qualité et champ couvert par les registres des activités industrielles et commerciales:
 - Tenue des registres;
 - Création/disparition d'unités;

- Changement d'activité;
 - Exhaustivité des registres;
 - Statistiques sur les petites subdivisions territoriales, etc.;
 - Seuils d'enregistrement.
3. Incidences de la mondialisation sur les registres statistiques des activités industrielles et commerciales:
- Relation entre les registres et d'autres aspects des travaux des services de statistique concernant la mondialisation;
 - Prise en compte des entreprises étrangères affiliées, etc.
4. Liens entre les registres administratifs et les registres statistiques des activités industrielles et commerciales:
- Utilisation de sources administratives et échange d'informations entre les registres statistiques des activités industrielles et commerciales et les sources administratives;
 - Accès à des sources administratives, y compris le cadre juridique.
5. Collecte d'informations et poursuite de la mise au point de «cartes d'identité» des registres des activités industrielles et commerciales (en consultation avec Eurostat).
6. Utilisations et diffusion des informations extraites des registres des activités industrielles et commerciales dans les États membres:
- Accès aux registres;
 - Diffusion des informations et applications de ces informations dans les États membres.
7. Les participants sont convenus que les titres exacts des sujets à débattre énumérés ci-dessus devraient être déterminés ultérieurement en collaboration avec Eurostat et les pays intéressés.
